

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 1 / 22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entrepr

1.1 Identificateur de produit

Arcanol LOAD1000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Lubrifiant

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Schaeffler Technologies AG & Co. KG
Georg-Schäfer-Str. 30
97421 Schweinfurt / ALLEMAGNE
Téléphone +49 (0)9721 91 - 0
Site internet www.schaeffler.com

Secteur informatif

Informations techniques

support.is@schaeffler.com

Fiche de Données de Sécurité

sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)

Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif

+49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 2 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

2.2 Éléments d'étiquetage

	Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).
Pictogrammes de danger	Aucun
Mention d'avertissement	Aucun
Mentions de danger	Aucun
Conseils de prudence	Aucun
Caractéristique particulière	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Contient: Dérivé de tolyltriazole, N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Dangers pour l'environnement	Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Autres dangers	Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 3 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
25 - < 50	huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant
	CAS: 64742-62-7, EINECS/ELINCS: 265-166-0, Reg-No.: 01-2119480472-38-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 5	Distillats naphténiqes lourds (pétrole), hydrotraités
	CAS: 64742-52-5, EINECS/ELINCS: 265-155-0, EU-INDEX: 649-465-00-7, Reg-No.: 01-2119467170-45
0,25 - < 1	Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène
	CAS: 68411-46-1, EINECS/ELINCS: 270-128-1, Reg-No.: 01-2119491299-23-XXXX
	GHS/CLP: Repr. 2: H361f - Aquatic Chronic 3: H412
0,1 - < 0,25	Dérivé de tolyltriazone
	CAS: 80584-90-3/80595-74-0, EINECS/ELINCS: 939-700-4, Reg-No.: 01-2119982395-25-XXXX
	GHS/CLP: Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 2: H411, Facteur M (toxicité aiguë): 1
0 - < 0,1	N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine
	CAS: 91273-04-0, EINECS/ELINCS: 401-280-0, EU-INDEX: 613-072-00-9, Reg-No.: 01-2119930450-49-XXXX
	GHS/CLP: Skin Corr. 1B: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1A: H317 - Aquatic Chronic 1: H410

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 4 / 22

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.
Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Mousse stable aux alcools.
Produits extincteurs en poudre.
Eau pulvérisée.
Dioxyde de carbone.
Décider des mesures d'extinction à prendre sur les lieux d'intervention.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
oxyde de carbone (CO)
Oxydes de soufre (SOx).

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.
Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Utiliser un vêtement de protection individuel (voir le SECTION 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 5 / 22

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 6 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant
CAS: 64742-62-7, EINECS/ELINCS: 265-166-0, Reg-No.: 01-2119480472-38-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, ACGIH
Distillats naphténiqes lourds (pétrole), hydrotraités
CAS: 64742-52-5, EINECS/ELINCS: 265-155-0, EU-INDEX: 649-465-00-7, Reg-No.: 01-21194
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

non applicable

DNEL

Substance
Distillats naphténiqes lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,4 mg/m³
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.73mg/m³
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5.58mg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0.97mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.74mg/kg bw/day
Dérivé de tolyltriazone, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1,3 mg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,4 mg/kg
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,3 mg/m³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,2 mg/kg
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,2 mg/kg
Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,31 mg/m³ (AF= 50)
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,44 mg/kg bw/d (AF= 200)
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,08 mg/m³ (AF= 100)
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,22 mg/kg bw/d (AF= 400)
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,05 mg/kg bw/d (AF= 4
N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.76 mg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0.5 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0.43 mg/m³

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025		Page 7 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0		
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0.25 mg/kg	
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.25 mg/kg	

PNEC

	Substance
	huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
	Ingestion (alimentaire), 9.33mg/kg food
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	Eau douce, 0,000976 mg/L
	Eau de mer, 0,000098 mg/L
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 0,69 mg/L
	Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
	Eau douce, 33.8 µg/L
	Eau de mer, 3.38 µg/L
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/L
	Sédiment (Eau douce), 446 µg/kg sediment dw
	Sédiment (Eau de mer), 44.6 µg/kg sediment dw
	Sol, 17.6 mg/kg soil dw
	Ingestion (alimentaire), 833 µg/kg food
	N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
	Eau douce, 0.001 mg/L
	Eau de mer, 0 mg/L
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1 mg/L
	Sédiment (Eau douce), 0.567 mg/kg sediment dw
	Sédiment (Eau de mer), 0.057 mg/kg sediment dw
	Sol, 0.2 mg/kg soil dw

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 8 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Protection des yeux	lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants. En cas d'immersion: > 1 mm; Caoutchouc nitrile, >60 min (EN 374-1/-2/-3).
Protection corporelle	Vêtement de protection (EN 340)
Divers	Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Protection respiratoire	Non indispensable sous des conditions normales. En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.
Risques thermiques	Aucun
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 9 / 22
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques	

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	pâteux
Couleur	brun foncé
Odeur	odeur d'huile minérale
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	Pas d'information disponible.
Point d' éclair [°C]	Pas d'information disponible.
Inflammabilité	Combustible
Limite inférieure d'explosion	Pas d'information disponible.
Limite supérieure d'explosion	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz	Pas d'information disponible.
Densité [g/cm³]	ca. 0,93 (DIN 51757) (20 °C / 68,0 °F)
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité de versement [kg/m³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non applicable
Viscosité cinématique	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]	Pas d'information disponible.
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.
Caractéristiques des particules	non applicable

9.2 Autres informations

Point de goutte: ca. 180°C/356°F

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 10 / 22

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactions avec les acides forti et les oxydants forts.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides forti et les oxydants forts.

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement.

10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 11 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques	

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg
LOAEL, intraveineuse, rat, 125 mg/kg bw/day
Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
LD50, oral, rat, 3313 mg/kg (OECD 401)
Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw
NOAEL, oral, rat, 25 mg/kg bw/day
N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
LD50, oral, rat, 2505 mg/kg bw (OECD 401)

Toxicité dermale aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
LD50, dermique, lapin, > 2000 mg/kg
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg
NOAEC, dermique, rat, 980 mg/m³
Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
LD50, dermique, rat, > 2000 mg/kg (OECD 402)
Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
LD50, dermique, rat, >2000 mg/kg bw
N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
LD50, dermique, rat, >2000 mg/kg bw (OECD 402)

Toxicité aiguë par inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 12 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

	Distillats naphténiqes lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
	LC50, inhalatoire, rat, > 5,53 mg/l/4h mist
	huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
	LC50, inhalatoire, rat, > 5 mg/l (4 h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Faible effet irritant.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	œil, lapin, OECD 405, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Faible effet irritant.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	dermique, lapin, OECD 404, irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
Peut produire une réaction allergique.
Méthode de calcul

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	dermique, Cobayes, OECD 406, sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	NOAEL, oral, rat, 45 mg/kg bw/day, OECD 422, un effet néfaste observé

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
--	-----------

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 13 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	in vitro, OECD 476, négatif

Toxicité sur la reproduction En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	NOAEL, oral, rat, 150 mg/kg bw/day, OECD 422, aucun effet nocif observé
	NOAEL, oral, rat, 45 mg/kg bw/day, OECD 422, un effet néfaste observé

- Développement

	Substance
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	NOAEL, oral, rat, 150 mg/kg bw/day, OECD 422, aucun effet nocif observé
	NOAEL, oral, rat, 45 mg/kg bw/day, OECD 422, un effet néfaste observé
	Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
	NOAEL, parenteral, 75 mg/kg bw/d, OECD 422

Cancérogénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales
Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2 Autres informations Aucun

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 14 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Produit

12.1 Toxicité

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
Distillats naphténiqes lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
LC50, (96h), poisson, > 100 mg/l
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant, CAS: 64742-62-7
EL50, (24h), Daphnia magna, >10,000 mg/L, OECD 202
LL50, (96h), Pimephales promelas, >100 mg/L, OECD 203
NOEL, (21d), Daphnia magna, 10 mg/L, OECD 211
NOEL, (72h), Algae, 100 mg/L, OECD 201
Dérivé de tolyltriazone, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
LC50, (96h), Brachidanio rerio, 1,3 mg/L (OECD 203)
EC50, (72h), Desmodesmus subspicatus, 0,976 mg/L (OECD 201)
EC50, (48h), Daphnia magna, 2,05 mg/L (OECD 202)
Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
LC50, (96h), poisson, 100 mg/L
EC50, (48h), Invertebrates, 51 mg/L
EC50, (72h), Invertebrates, 100 mg/L
EL10, (21d), Invertebrates, 1.69 mg/L
N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
LC50, (96h), Danio rerio, 1.1 mg/L (OECD 203)
EC50, (72h), Desmodesmus subspicatus, >1 mg/L (OECD 201)
NOEC, (21d), Daphnia magna, 0.069 mg/L (OECD 211)
EC0, (24h), Daphnia magna, 2.5 mg/L (EU Method C.2)

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 15 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

12.2 Persistance et dégradabilité

	Pas d'information disponible.
Comportement dans les compartiments de l'environnement	Pas d'information disponible.
Comportement dans les stations d'épuration	Pas d'information disponible.
Biodégradabilité	

	Substance
	Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-52-5
	Biodégradabilité potentielle inhérente
	Dérivé de tolyltriazole, CAS: 80584-90-3/80595-74-0
	OECD 301 B, Le produit n'est pas facilement biodégradable.
	Benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène, CAS: 68411-46-1
	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
	N,N-bis(2-éthylhexyl)-((1,2,4-triazole-1-yl)méthyl)amine, CAS: 91273-04-0
	Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 16 / 22
RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination	

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses est respectée.
Catalogue européen des déchets (recommandé)	120112*
Emballage non nettoyé	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Catalogue européen des déchets (recommandé)	150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus 150102

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 17 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 18 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 19 / 22
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation	

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
PRESCRIPTIONS DE CEE	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 2024/573; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707
- Commentaire relatif aux composants	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- annexe XIV (REACH)	Le produit ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- annexe XVII (REACH)	Le produit contient $\geq 0,1$ % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 75 Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2025); IMDG-Code (2025, 42. Amdt.); IATA-DGR (2025)
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Non
- VOC (2010/75/CE)	0%
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	
Non applicable	

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 20 / 22

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 21 / 22

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ATE = acute toxicity estimate
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EL50 = Median effective loading
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
EmS = Emergency Schedules
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
IVIS = In vitro irritation score
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
LC0 = lethal concentration, 0%
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
LL50 = Median lethal loading
LQ = Limited Quantities
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
STP = Sewage Treatment Plant
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Arcanol LOAD1000

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 26.03.2025, Révision 26.03.2025	Page 22 / 22
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

Positions modifiées 11.1, 11.2, 12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 12.5, 12.6, 12.7